



POLE DYNAMIQUES TERRITORIALES

DIRECTION ECO-DEVELOPPEMENT

SERVICE PATRIMOINE NATUREL

Affaire suivie par

Jean-François LEBAS

Monsieur le Maire
Mairie
48 rue du Port
35260 CANCALE

Tél. : 02 99 02 3457
jean-francois.lebas@ille-et-vilaine.fr

Rennes, le 28 MAI 2019

Objet : Aménagement de la Pointe du Grouin
Permis d'aménager

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint 6 exemplaires de la demande de permis d'aménager et d'autorisation de travaux en site classé, relatif au réaménagement de la Pointe du Grouin par le Département.

Je vous joins également la délibération de la Commission permanente du 20 novembre 2017 sollicitant la mise à l'enquête de ce projet.

Comme évoqué lors de la réunion du 20 novembre 2018 en Préfecture avec les différents services de l'Etat concernés par l'instruction de ce dossier, et en comité technique le 4 avril 2019, le Département souhaite soumettre ce projet à une enquête publique unique intégrant le permis d'aménager, la demande d'autorisation de travaux en site classé, la DUP et l'enquête parcellaire, selon les dispositions des articles L 123-6 et R 123-7 du code de l'environnement.

Je vous informe que je dépose ce même jour le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique en Préfecture.

Le dossier d'enquête parcellaire en vue d'une enquête conjointe sera transmis dans les prochaines semaines à la Préfecture.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conseiller départemental
Délégué à l'Eau et aux Espaces Naturels
Sensibles



Marc HERVE

PJ : délibération de la CP du 20 novembre 2017 + 6 dossiers papiers